

CHRONIQUE.

M. MARION.

Encore un collègue que la mort nous enlève !

M. Marion, chevalier de Légion-d'Honneur, ancien Conseiller de la Cour impériale, ex-Maire d'Oran et depuis quelques années bibliothécaire de cette ville, est décédé à Paris le 15 février dernier à l'âge de 68 ans.

C'est un homme de bien, d'une belle intelligence richement ornée par l'étude, qui disparaît de nos rangs, où il laisse de vifs regrets et d'honorables souvenirs.

Il n'aura pas disparu toutefois sans imprimer sa trace dans notre littérature algérienne, ainsi que nous allons en donner quelques preuves.

M. Marion, esprit éclairé, cœur éminemment sympathique, avait suivi avec beaucoup d'intérêt le mouvement social qui se produisit en 1830 et qui, en regard de quelques fâcheuses exagérations, aujourd'hui bien oubliées, a produit d'excellents résultats dont nous jouissons, sans songer pour ainsi dire à leur origine. Notre excellent collègue était gagné tout entier à la cause de l'association, généralisée autant que possible en économie sociale, cause jadis ardemment controversée, mais qui triomphe de nos jours sur des points essentiels, la mutualité, par exemple, et les sociétés coopératives. Placé à ce point de vue, il devait être frappé des inconvénients de la propriété individuelle et lui préférer la propriété *collective*, mais *intelligemment et équitablement associée*. Tout ce qu'il a publié témoigne de ses sentiments à cet égard.

Le premier ouvrage de M. Marion dont nous ayons connaissance est sa « Lettre au père Enfantin sur la constitution de la propriété en Algérie, » datée de Bone, 1^{er} août 1841 et publiée à Alger l'année suivante. Qu'il fût influencé par les conceptions

théocratiques de son correspondant, ou que le travail de sa propre pensée l'eût rallié au système de la propriété collective, l'auteur paraît avoir été heureux de rencontrer ici son idéal dans le mode de propriété de certaines tribus arabes, qu'il vit, même, sur une échelle beaucoup plus grande qu'il n'était en effet. Placé sur cette pente dangereuse des déductions hâtives basées sur une idée préconçue imparfaitement vérifiée, il accepta trop facilement le système d'après lequel « Dieu, en pays musulman, est le seul propriétaire et est représenté ici-bas par l'imam ou le prince, » d'où les conséquences que chacun connaît.

Ici, M. Marion ne s'apercevait pas qu'en regard des versets du Coran, fort mal interprétés d'ailleurs, sur lesquels s'échafaudait cette étrange théorie, on pouvait très-bien placer des passages analogues de nos livres saints, lesquels, convenablement maniés, selon les mêmes procédés de logique commode, établiraient une thèse absolument semblable par rapport aux pays chrétiens. Et on verra bientôt qu'il s'est trouvé en effet des gens pour le faire.

L'argumentation de M. Marion ne demeura toutefois pas sans réponse; et l'auteur des *Annales Algériennes*, M. Pellissier, réfuta le système théocratique avec sa vigueur et son esprit incisif habituel. Voici sa péroraison qui résume assez bien le débat :

« Cependant, quelle est la tendance de votre livre? (dit-il à M. Marion)

« Que l'État est en droit de prendre [en Algérie] tout ce qui lui conviendra, attendu que tout lui appartient et que lorsque nos soldats auront terminé la guerre du fusil, on pourra commencer celle des huissiers. »

« C'est ainsi que les républicains des États-Unis ont fait judiciairement disparaître des nations entières.

« Ce rôle ne convient pas à la France : il y a assez de terre entre la mer de sable et la mer d'eau pour qu'on puisse s'entendre à l'amiable (page 10). »

Il ne faut pas croire que M. Marion, homme essentiellement bon et magistrat aussi juste qu'éclairé, acceptât toutes les conséquences extrêmes du système qu'il adopte en principe : quand son argumentation l'y amène, on le voit alors hésiter et détour-

ner les regards. Il se fût certainement reculé avec effroi, s'il eût su ou s'il se fût rappelé quels précurseurs il avait eus dans cette voie dangereuse.

C'était d'abord, dans le passé, Philippe II d'Espagne, qui montra bien par ses actes qu'il avait pris au pied de la lettre ces paroles qu'un prédicateur évidemment fourvoyé lui avait adressées : « Sire, tout vous est permis : maître absolu de vos « royaumes, vous l'êtes aussi de vos sujets; ils vous appartiennent corps et biens. » (ANTONIO PEREZ. *L'Art de gouverner*, p. LXIV)

Puis, ce fut le juge anglais Hall, qui, en 1601, dans la terre natale du libéralisme, devant la chambre des Communes, osa affirmer que « toutes les propriétés particulières appartenaient « à la Reine et que les possesseurs actuels n'en ont que l'usu- « fruit, » théorie qui scandalisa particulièrement ceux de ses auditeurs qui étaient propriétaires, lesquels se mirent à tousser fortement pour étouffer la voix du malencontreux utopiste. D'où l'usage du *coughing down* qui s'emploie encore de nos jours quand on veut exprimer dans le parlement sa désapprobation des paroles d'un orateur. (*Revue Britannique*, novembre 1867. p. 151)

Enfin, en 1710, ce fut le tour de Louis XIV ! Au moment où ce monarque allait consommer la ruine de son peuple par l'introduction de l'impôt du dixième, il eut des scrupules et consulta des gens compétents qui mirent sa conscience en repos par cette déclaration : « Sire, étant propriétaire de tous les biens de « vos sujets, vous pouvez très-bien en prendre une partie. » (ST-SIMON. *Mémoires*. T. 9., p. 5)

On voit que le système est ancien, ce qui ne le rend pas meilleur.

En 1847, M. Marion publia, à Alger, son poème intitulé *Hippone*, qui ne tient que 65 pages sur les 250 dont se compose le volume, le surplus étant rempli par des notes et extraits où l'on trouve les opinions d'un grand nombre d'écrivains et des plus autorisés sur les principales questions que la colonisation de l'Algérie soulève.

Nous n'en citerons que les vers suivants qui nous paraissent

suffire pour donner une idée de la manière du poète et révéler sa pensée intime :

L'espace aussi permet au travail de s'étendre....
 Le colon d'un hectare, à quoi peut-il prétendre,
 Que peut-il espérer?... Nous l'avons dit tantôt,
 La patate d'abord et la fièvre bientôt ;
 Tandis que la *Commune*, au sein de la nature,
 Puise tous les trésors de la grande culture.
 Sachant vendre aussi bien qu'elle sait acheter,
 Rarement elle voit ses calculs avorter
 Les besoins du moment, le prix courant des choses,
 Les oscillations du commerce, leurs causes,
 Les lieux où l'on achète à bon marché, les lieux
 Où l'on peut vendre vite en même temps et mieux,
 Tout est su par avance et calculé par elle ;
 Aussi bien la *Commune* a dans son escarcelle
 De quoi, s'il le fallait, attendre le moment
 D'écouler ses produits avantageusement.
 Et c'est ainsi qu'avec mille chances contre une,
 Tous les associés courent à la fortune ;
 Qu'argent, travail, talent, puissante trinité,
 Convertiront la terre à la félicité.

On voit, par cet échantillon, que, sous le rapport de la forme, l'auteur n'échappe pas aux inconvénients des œuvres techniques rimées qui repoussent l'inspiration, âme de la poésie.

Mais, ne fût-ce que pour les citations, l'ouvrage mérite d'être lu. L'auteur, nous l'avons déjà dit, en donne à la suite de son poème, une ample collection, toutes bien choisies, judicieusement groupées et dont l'ensemble constitue une sorte d'enquête fort instructive sur la question algérienne. Nous recommandons surtout au lecteur celles de la 2^e section, p. 95, etc., qui sont relatives à nos rapports avec la population musulmane.

En somme, que l'auteur parle en vers, et en son propre nom, de sa chère Algérie — car il est de ceux qui aiment la colonie d'une ardeur sincère et intelligente — ou qu'il cite les écrivains qui en ont parlé diversement et en prose, sa pensée intime, qui se dégage assez facilement, nous paraît pouvoir se résumer ainsi :

« Puisque nous ne pouvons ni ne voulons étouffer les indigènes sous les sables du désert, pas plus qu'ils ne peuvent nous noyer dans les eaux de la Méditerranée, arrangeons-nous pour vivre tous ensemble de notre mieux. Imitons les époux

« plus ou moins mal assortis mais raisonnables, qui, malgré
 « d'assez fortes incompatibilités d'humeur, arrivent à se suppor-
 « ter les uns les autres, au moyen d'un système de concessions
 « où le plus avancé doit toujours faire les avances et se montrer
 « le plus large. »

C'était là, certainement, le fond de la pensée de notre regretté collègue, M. Marion, homme intelligent et bon, dont les œuvres ne font que refléter les sentiments élevés, la loyauté et l'esprit libéral qui ont fait l'honneur de sa vie.

A. BERBRUGGER.

ORLÉANSVILLE. — « Monsieur le Président. Je vous envoie la copie d'une inscription que j'ai relevée en 1850 et qui figurait sur une mosaïque romaine située à environ un mètre en contre-bas du sol, à l'angle nord-ouest de la place des Jardins, à Orléansville. Je serais heureux qu'elle pût vous intéresser.

« Sur une feuille ci-jointe, j'ai placé les lettres rouges, noires ou bleues, telles qu'elles sont disposées sur l'original....

« La lettre S, qui, je crois, devait être au centre, est représentée aujourd'hui par un *delta* rouge.... Le fond de la mosaïque est blanc, ce qui fait ressortir les trois autres couleurs.

« Pourquoi ce delta, pourquoi ces différentes couleurs?...

« Parmi certaines ruines antiques que je ne vois pas indiquées dans la *Revue Africaine*, permettez-moi de vous signaler les suivantes :

« La *R'orfa des Beni-Djaad*, située aux trois quarts de la hauteur de la montagne qui sépare le bassin de l'Isser de celui de l'Oued el Had, affluent de l'Isser.

« Autres ruines, et assez importantes, surtout au point de vue de l'occupation romaine, dans le pâté montagneux presque inaccessible appartenant aussi aux Beni-Djaad et qui sépare le bassin de l'Isser de celui de l'Oued Arbatache ;

« Ruines d'*Ain bou Dib*, qui semblent les restes d'une petite bourgade ; elles sont situées dans la vallée de l'Oued l'Akehal, à l'est d'Aïoun Bessem, le *Castellum Auziense* de la dernière époque ;

« Celles d'*El Magoun*, situées à la naissance de l'Oued Berdi, dans la tribu des Beni Amar.

Je termine en vous informant que je m'occupe, autant que mes rares loisirs me le permettent, d'établir une carte au 1/40,000^e représentant tous les ravins et chemins actuels et sur laquelle j'indique en rouge les ruines et voies romaines dont je puis reconnaître les vestiges.

« J'ai aussi dressé un plan au 1/2000^e des ruines de Sour Djouab (Rapidi). Si vous en désirez une copie, je vous l'enverrai.

« Agréez, etc.

GRENADE DELAPORTE,

Géomètre du Service topographique.

Remarques de la Rédaction. — En remerciant beaucoup, au nom de la Société historique Algérienne, notre honorable correspondant pour son intéressante communication, nous avons accepté le plan de Sour Djouab qu'il nous offrait et que nous avons reçu par le retour du courrier, empressement qui double la valeur du cadeau. Nous réservons pour un prochain numéro la publication de ce plan ainsi que des observations qui l'accompagnent.

Nous le remercierons encore pour ses indications de ruines, dont nous avons pris bonne note et que nous utiliserons à l'occasion.

Quant à l'inscription qu'il a relevée en 1850 sur une mosaïque d'Orléansville, par des motifs qui seront exposés plus loin, nous la reproduirons ici, quoiqu'elle ait été publiée plusieurs fois, ainsi que les quatre autres épigraphes qui l'accompagnent dans la même église où on l'a rencontrée. Notre Revue, en ce qui nous concerne, en a fait l'objet d'une notice insérée au numéro d'août 1857 (p. 428 du tome 1^{er}). Mais puisque les circonstances nous y ramènent, rappelons-en l'historique en quelques mots.

Cette mosaïque, découverte en 1843, par les soins de M. Tripier, commandant du Génie, fut lithographiée presque aussitôt aux frais de Monseigneur Dupuch, évêque d'Alger, sur une très-grande feuille où elle figure en totalité, avec ses transepts, ses deux absides et ses cinq épigraphes. Nous devons à cet honorable prélat un exemplaire de cette planche qui n'est jamais entrée dans le commerce et qui est devenue très-rare.

La découverte de la mosaïque dont il s'agit, et de l'église où elle se trouve et qui reçut le nom de Reparatus, est annoncée dans le *Moniteur Algérien* du 30 septembre 1843 ; et une description détaillée en est donnée dans un numéro suivant du même journal, celui du 14 octobre.

En reproduisant cet article dans son numéro du 26 octobre de la même année, l'*Akhbar* y joignit des observations critiques dont nous sommes l'auteur.

En 1848, M. Prevost, lieutenant du Génie, dans sa Notice sur Orléansville, insérée par la Revue Archéologique (tome IV, 2^e partie, du 15 octobre 1847 au 15 mars 1848, pages 653 à 659), — et dont il a été fait un tirage à part — donne, à la page 669, le plan de l'église où l'inscription dont il s'agit a été trouvée et produit, à la page 663, cinq portions de ladite mosaïque où l'on voit quatre des cinq épigraphes qu'elle contenait.

M. le lieutenant Prevost indique le point de départ de la lecture de notre épigraphe qui est le S central, mais il ne dit pas, comme M. Grenade Delaporte, que ce S est signalé à l'attention du lecteur par le delta qui lui sert de cadre.

En 1850, M. le Dr Pontier, médecin de l'armée d'Afrique, publie à Valenciennes, sous le titre de *Souvenirs de l'Algérie*, une Notice sur Orléansville et Ténès où il est question de la mosaïque de Reparatus et de la basilique où elle se trouve.

Enfin, M. Léon Renier, dans son Recueil des inscriptions romaines de l'Algérie, a publié l'épigraphe qui nous occupe sous le numéro 3704 ; et il donne, sous le numéro précédent, une autre de même nature qui lui fait pendant.

La première, celle que M. Grenade Delaporte a relevée en 1850, bien qu'elle ait treize lignes de treize lettres chacune, ne contient en définitive que les deux mots *Sancta Ecclesia* ; l'autre, dans ses quinze lignes à quinze lettres, ne donne que les deux mots *Marinus Sacerdos*.

Au reste, voici la copie de la première, telle que notre correspondant l'a relevée et telle que s'accordent à la donner ceux qui l'ont copiée avant ou après lui :

A	I	S	E	L	C	E	C	L	E	S	I	A
I	S	E	L	C	E	A	E	C	L	E	S	I
S	E	L	C	E	A	T	A	E	C	L	E	S
E	L	C	E	A	T	C	T	A	E	C	L	E
L	C	E	A	T	C	N	C	T	A	E	C	L
C	E	A	T	C	N	A	N	C	T	A	E	C
E	A	T	C	N	A	S	A	N	C	T	A	E
C	E	A	T	C	N	A	N	C	T	A	E	C
L	C	E	A	T	C	N	C	T	A	E	C	L
E	L	C	E	A	T	C	T	A	E	C	L	E
S	E	L	C	E	A	T	A	E	C	L	E	S
I	S	E	L	C	E	A	E	C	L	E	S	I
A	I	S	E	L	C	E	C	L	E	S	I	A

On voit que cette bizarre épigraphe rappelle jusqu'à un certain point, et matériellement parlant, le système des *abraxas* attribués aux gnostiques; ou mieux encore, les *abracadabra* du moyen-âge. Seulement, ces derniers avaient une forme triangulaire et ne renfermaient au fond que le mot qui est devenu leur nom propre.

Les musulmans ont fait une science de ces sortes de figures, sous le nom de *Elm el Djedoual*, science des tableaux; car ils connaissent aussi ces talismans ou amulettes, dont les lettres de l'alphabet, plus ou moins bizarrement combinées, forment les éléments essentiels.

Quant à la pensée qui a pu présider à la rédaction de l'épigraphe abracadabrique donnée ci-dessus, elle semble se révéler suffisamment par ses mots composants qui sont SANCTA ECLESIA, et aussi par deux circonstances que M. Grenade Delaporte indique et que les autres observateurs avaient omises ou dédaignées, les diverses couleurs des lettres et le delta indicateur du point de départ de la lecture.

Ceci nous ramène aux questions posées ci-dessus par notre honorable correspondant : Que signifie cette succession de couleurs, rouge, bleu, noir, à partir du centre ? que veut dire le delta qui sert de cadre à la lettre initiale ?

Le DELTA, de forme *triangulaire*, et l'emploi de lettres de *trois* couleurs nous semblent se rattacher à une même pensée, celle qui fit adopter pour costume aux Religieux *trinitaires* une robe *blanche*, ornée d'une croix *rouge* et *bleue* ; celle qui a multiplié les représentations du *triangle* ou de ses équivalents en iconographie chrétienne.

Le dogme contre lequel la faible raison humaine s'est toujours montrée le plus récalcitrante, c'est celui de la Trinité, parce que faisant partie d'une religion qui suit fidèlement la voie de monothéisme ouverte par la loi de Moïse, il lui semblait y constituer une sorte de contradiction. Or, ce que l'on conteste le plus est précisément ce qui a le plus besoin d'être souvent affirmé, avec énergie et sous toutes les formes. Delà, tant de symboles populaires imaginés pour faire pénétrer dans l'esprit des masses et y graver solidement, sous des formes matérielles et saisissantes, la conception du Dieu unique en trois personnes.

Mais nous oublions que la presse algérienne a aujourd'hui un organe spécial à qui les questions de ce genre reviennent de droit ; nous lui renvoyons donc celle-ci pour être jugée en dernier ressort.

CHERCHÉL. — M. Beaujean, officier comptable à Cherchel, nous adresse cette communication :

« On vient de trouver ici, à environ 20 mètres ouest des anciens thermes du champ de manœuvre et à 45 c. de profondeur, une plaque de marbre de 1 m. 65 de large sur une hauteur de 30 c., avec une épaisseur de 3 c., où on lit en lettres d'une exécution parfaite, hautes de 12 centimètres :

IVLIA, C. F. MAXIMILLA FL....

La partie inférieure des L de cette inscription est un peu recourbée et les M y sont moins larges en haut qu'en bas.

Le marbre qui porte ce fragment épigraphique a été cassé en 22 morceaux, ce qui rendait l'estampage difficile ; mais les ca-

ractères sont tellement lisibles qu'on ne peut commettre d'erreur en les copiant.

La partie horizontale inférieure du L final est incomplète, ce qui fait supposer qu'une autre plaque au moins venait s'ajouter à celle-ci pour finir ou continuer l'épigraphie. Comme cette première plaque a été trouvée en faisant une petite tranchée pour clore les gourbis du dépôt de mendicité arabe et que ce travail est terminé, il n'y a pas à espérer de nouvelles découvertes sur ce point jusqu'à nouvel ordre. — Agréez, etc.

TIPASA de l'Ouest. — M. Tremaux, concessionnaire de ce canton, nous communique l'inscription suivante, trouvée non loin de sa maison, et qui est gravée en lettres de huit centimètres sur une imposte de pilier, haute de 51 c. et large de 75 c.

EGO ARTIFEX

Les lettres RT sont liées, ainsi que EX.

A est coiffé, c'est-à-dire qu'il est surmonté de la petite barre horizontale.

Les deux E ont une forme assez inusitée : leurs traverses d'en haut et d'en bas, au lieu de s'enter aux extrémités de la haste ou montant, s'attachent au dessous de l'une et au dessus de l'autre.

La traverse supérieure de E au lieu de se prolonger horizontalement, remonte en diagonale.

O est en suspension à égale distance des lignes supérieure et inférieure d'écriture.

Artifex est un mot qui présente bien des sens, entre autres celui d'architecte. S'il a en effet ici cette signification, on doit supposer qu'une deuxième imposte, celle qui supportait l'autre retombée de l'arcade, portait les noms de l'architecte dont il s'agit. Ce serait, en ce qui nous concerne, le premier exemple rencontré d'un pareil usage.

Aussi, nous sommes-nous demandé si *Artifex* n'avait pas ici une valeur religieuse telle que le grand architecte, l'architecte des mondes, comme on dit quelquefois pour exprimer l'idée de Dieu. Une découverte ultérieure, celle du fragment complémentaire, peut seule donner le mot de l'énigme.

MOSAÏQUE DE LÉDA. — Le dessin de cette mosaïque n'ayant pas été terminé à temps pour paraître avec ce n^o, il sera envoyé avec le prochain. En parlant ci-dessus de publications déjà faites sur ce sujet érotique, nous avons oublié de mentionner le tableau de la séduction de Leda, exposé au salon de 1857, acheté par l'Empereur et dont il a été fait une photographie grand format impérial qui se vend publiquement. C'est pourtant, à très-peu de chose près, la même composition pornographique que celle de la mosaïque d'Aumale. Mais l'art purifie tout !

BATNA. — M. le vice-président Cherbonneau veut bien nous communiquer trois lettres qui lui ont été adressées de la province de Constantine.

La première, de M. le sous-intendant Boissonnel, est ainsi conçue :

« ... Puisque vous m'y invitez et que chaque tombe a sa petite importance pour les noms qu'elle consacre et pour l'épigraphie, en voici une que je viens de relever fidèlement, sauf rectification ou restitution ; elle est à 7 kilomètres au nord de Batna, sur la route de Constantine.

D. M. S.

SIVLIVS

BLANDVS

VIXIT AN. LXX

LIVLIVS BL

ANDVS + P

..TRAVEFEC

Remarques de la Rédaction. — Diis, etc. S. Julius Blandus vixit annis septuaginta. L. Julius Blandus, Tiberius Patrave (ou Petrave ?) fecerunt.

Le S initial de la 2^e ligne, à peine indiqué paraît douteux.

A la 2^e ligne, AN et XX sont liés, ces derniers de la manière suivante : les diagonales semblables sont placés par couples, de façon à former un caractère unique.

A la 6^e ligne, AN et T I font monogramme ; car en ce qui concerne ce dernier, nous croyons que ce n'est pas une croix que l'on a voulu faire, mais bien le sigle TI.

EL KANTARA. — M. Charles B. Robinson écrit des environs d'Alger à M. Cherbonneau :

« Je pense que vous accueillerez avec plaisir mes idées sur l'inscription trouvée à 6 kilomètres d'El Kantara. Je lis comme vous les six premières lignes, et ensuite :

6. BVRGVM COMMODIA
NVM SPECVLATO
RIVM INTER DVAS VI
AS AD SALVTĒ COMME
ANTIVM NOVĀ PONT.
AC INSTITVI CAIVS SEIA
NVS GORDIA
NVS LEG. AVG. PROCVRATORI
COLONIAE BAGENSIS

Je me flatte que vous approuverez *speculatorium* ; pour le surplus, je n'en dis rien.

Baga est marqué sur l'atlas du Dr Butler un peu au sud de Lambœsis.

On pourrait lire encore : « . . . ad salutem commeantium novam poni ac institui jussit Caius Gordianus, legatus Augusti, procurator coloniae Bagensis. »

Agréez, etc.

ROBINSON.

Remarques de la Rédaction. — Nous ferons observer, d'abord, que la responsabilité de la lecture de l'inscription dont il s'agit ici, telle qu'elle est donnée à la page 477 du 11^e volume de cette *Revue* (n^o 66, novembre 1867), incombe à M. Berbrugger seul, dont la signature est d'ailleurs en bas de l'article dans lequel ladite épigraphe figure, et nullement à M. Cherbonneau, qui n'est pour rien dans les erreurs ou lacunes qui pourraient s'y rencontrer.

Ceci posé, nous acceptons très-volontiers en ce qui nous concerne, la leçon *speculatorium* proposée par M. Robinson, ce mot convenant parfaitement à « un poste d'observation » comme devait être le *Burgus* des environs d'El-Kantara.

Nous saisissons cette occasion de réparer un oubli regretta-

ble que nous avons commis dans notre article précité et de dire que M. de Champlouis indique un *Burgus specul.*, mais avec l'épithète *Antonin*, au même endroit, c'est-à-dire au Sud et tout près d'El-Kantara, dans sa Carte de l'Afrique romaine publiée en 1864. Il a donc eu connaissance de notre épigraphe ; seulement, ses informateurs lui ont donné la leçon vicieuse « *Burgus speculatorius Antoninianus*, » au lieu de — *Commodianus*.

Ad salutem commeantium — que nous avons indiqué d'ailleurs dans notre traduction, parceque le sens l'appelait impérieusement — est aussi une correction très-acceptable.

Baga, ou plutôt *Bagai* (Ksar *Barai*, près d'Aïn Khenchela), qui est à l'Est et non au Sud de Lambœsis, fort loin d'El-Kantara avec des montagnes infranchissables entre deux, n'a pas sa raison d'être dans notre inscription ; d'ailleurs, on connaît le *Curator coloniae* « mais *procurator* » est un titre inusité en pareil cas.

Au reste, M. Robinson n'attachant pas lui-même d'importance à ces dernières conjectures nous n'insisterons pas davantage.

BISKRA. — M. le chef de bataillon Dewulf, commandant supérieur du cercle de ce nom, annonce qu'il a découvert les importantes positions de Gazaufula et de Vatarî. Il ajoute qu'il a fait l'acquisition de tous les papiers, notes, mémoires, etc., de M. le capitaine Pigalle, dont les nombreux travaux et observations sur l'archéologie, etc., ne seront donc pas perdus pour la science comme on le craignait.

GIGELI. — Nous recevons de M. le capitaine Bugnot les deux lettres suivantes :

Djidjeli, le 22 janvier 1868. — Monsieur le Président,
...Remercions M. Féraud de la complaisance avec laquelle il a communiqué plusieurs renseignements sur le Kounar (1). Cet établissement romain, près de l'embouchure de l'Oued Nil, que nous supposons être l'ancien Niliare, n'est pas un mythe, j'en

(1) Voir au tome XI, p. 483, ce que nous avons dit sur ces ruines. —
N. de la K.

suis persuadé; mais on m'assure qu'on ne trouve là presque plus rien d'apparent, par suite des envahissements des sables et des alluvions et d'un changement presque certain qui se serait opéré à la longue dans le cours même de l'O. Nil. On peut se faire une idée de ces modifications en remarquant que l'O. Nil et les autres rivières qui lui sont à peu près parallèles, après s'être dirigées perpendiculairement vers le rivage forment brusquement un coude aux abords de leurs embouchures pour se rejeter vers l'Est (1). Un officier des bureaux arabes, M. le capitaine de Verneuil, qui connaît parfaitement ces parages, me dit en outre que des indices superficiels très-nets font deviner l'ancien cours de l'Oued, non loin du Kounar, et que de nos jours ce nom s'applique non plus aux ruines presque entièrement ensevelies ou disparues, mais à une petite région sur la rive gauche de l'O. Nil près de son embouchure, région dont il indique le périmètre. Je me propose néanmoins, quand la saison le permettra, de faire une petite excursion de ce côté et quelques recherches, si je trouve le temps d'y camper un jour. La région dont il s'agit est en entier dans la tribu des Beni-Salah.

Je profite de cette lettre, Monsieur le Président, pour vous adresser quelques pièces plus ou moins anciennes trouvées à Djidjeli dans différents travaux. Plusieurs sont très-effacées et probablement sans valeur en elles-mêmes; j'ai cru utile néanmoins de les joindre à cet envoi, une pièce presque fruste, mais où certain détail demeure apparent, pouvant aider à déchiffrer une autre pièce bien conservée, en général, mais où ce même détail est vague.

La pièce en or, que je crois exempte de tout alliage en raison de sa flexibilité, a été trouvée en 1866 dans l'excavation du fossé de la fortification fermant la presqu'île à la gorge. Il y en avait un grand nombre de semblables dans un ou plusieurs pots en terre; mais elles ont disparu.

Près du même endroit, on rencontre encore de belles mosaïques et d'importantes substructions de thermes, qui ne seraient

(1) C'est un fait général sur la côte septentrionale d'Afrique et qui tient à la prédominance et à la force des vents d'ouest. — N. de la R.

abordables que par des galeries de mines et moyennant une certaine dépense. On cite notamment une salle de grandes dimensions (sous le bastion n° 1), et une galerie voûtée en maçonnerie d'environ 1 m. 50 c. de hauteur sur 0 m. 70 c. à 0 m. 80 c. de largeur, dallée en mosaïques, et se dirigeant vers le centre de la presqu'île. Mais il faudrait une autorisation spéciale pour entreprendre des fouilles difficiles sous des travaux neufs, en supposant qu'elles fussent jugées assez intéressantes...

J. BUGNOT,

Capitaine Commandant du Génie à Djidjeli,
Membre correspondant de la Société historique Algérienne.

Djidjeli, le 22 février 1868. — Je vous adresse divers documents, dont quelques-uns, dans ma conviction, ne sont pas dépourvus d'intérêt.

1° *Pièce en cuivre*. — Empereur Claude (41 à 54 de J.-C).

Cette pièce, trouvée dans mon jardin (pavillon du commandant du génie, nord de la presqu'île), était enveloppée d'une épaisse couche de vert-de-gris. Je l'ai nettoyée, à peu-près, avec de l'acide chlorhydrique, et je lis distinctement à l'avvers :

CAESAR AVG

TICLAVDIVS

Cæsar Aug (ustus)

Ti (berius) Claudius.

Quant au revers, j'hésite sur le déchiffrement et à *fortiori* sur l'interprétation. Mais je ne doute pas qu'il soit parfaitement lisible pour vous.

2° *Pièces diverses*, plus ou moins détériorées, mais présentant des effigies distinctes, trouvées par les sapeurs du génie, entre le jardin précité et leur caserne adjacente au pavillon où je suis logé.

3° *Pièce de monnaie arabe* donnée par M. Block, chargé du télégraphe à Djidjeli (auparavant à Tunis).

M. le capitaine Lenoble, chef des affaires arabes, me donne la traduction suivante des écritures de cette pièce :

« Le sultan El Berrin (c'est-à-dire des deux continents), le

« sultan El Baharïn (des deux mers), le sultan fils du sultan — le sultan Abdel Madjid. » Ceci frappé à Tripoli, le millésime est illisible.

4° *Copies de 2 inscriptions tumulaires* prises aux ruines d'Aïn Fekroun, entre Sigus et Moulabert, par M. Salicis, officier comptable en retraite.

Malgré le soin apporté au dessin imitatif, il est difficile, sans voir la pierre et sans posséder d'estampage, de distinguer ce qui est gravure de ce qui est rayure, sur une pierre très-fruste. Cependant, je ne crois pas trop risquer en hasardant l'interprétation suivante du premier de ces documents :

D (iis) M (anibus) S (acrum)

POMPONIUS ERMUS V (ixit) ANN (os).....?

HORAS X.

C'est-à-dire :

Consacré aux dieux mânes.

Pomponius Ermus a vécu..... ans et dix heures.

L'indication de l'âge est indéchiffrable (1).

La seconde inscription, voisine de la première et prise à côté de la même fontaine (sur la route de Constantine à Aïn Beïda), paraît avoir une certaine corrélation avec ce qui précède. Audessous d'un personnage portant manteau et grossièrement taillé dans la pierre, je lis :

D (iis) M (anibus) S (acrum)

Q (uintus) PON (p) ONIVS..... Q.....?

Le dessin donne N au lieu de M (manibus), mais cette restitution est élémentaire.

La similitude de noms et le voisinage des deux pierres tumulaires dénotent certainement un degré de parenté entre les deux Pomponius.

5° Médaille en cuivre, donnée par M. Blok, et interprétée comme il suit par M. le capitaine Lenoble :

(1) La copie fournie à M. le capitaine Bugnot présente, après le *vixit annis*, les chiffres romains IXXV, où la barre inférieure de L. a sans doute été oubliée. L'âge du défunt est donc 75 ans et dix heures.

(Note de la Rédaction)

D'un côté : « Le sultan Abd el Aziz Khan. »

De l'autre côté : « époque de Mohammed Sadok à Tunis 1281.

Comme nous sommes en 1285 de l'hégire, on voit que ceci est tout récent.

6° Inscription libyenne.

Il serait peut-être prudent de mettre un point d'interrogation après le second mot de mon 6°. En tout cas, ce que je sais de ce document, certainement intéressant et bon, je le dois à l'obligeance de M. de Verneuil, capitaine d'Etat-major, attaché au bureau arabe, dont voici les renseignements.

C'est dans le cercle de Djidjéli, au bord de la route de Constantine par Teksenna, entre le pont de l'Oued Missa et le col de Fedoulès, sur le territoire des Djimla, au point côté A sur le croquis si clair que nous donne M. le capitaine de Verneuil, et à 150 m. de l'Oued Baha, que se trouve cette inscription. Les indigènes ne savent rien à son sujet et n'ont aucune tradition qui s'y rapporte. Le territoire des Djimla se compose de 4 cheïkhats relevant du caïd des Beni Afeur et Djimla.

Les dimensions (*en plan*) de la pierre portant l'inscription sont données par l'estampage qui en a été pris sur feuille simple, son épaisseur est de 0 m. 30 à 0 m. 35. — Elle est en grès rouge et d'une densité d'environ 2,40, d'où l'on pourrait déduire son poids. Un mètre cube d'eau pesant 1,000 kilog. à la température 4°1 du thermomètre centigrade, le mètre cube du grès rouge en question (*pesanteur spécifique, 2,40*) pèse donc 2,400 kilog., le décimètre cube (*correspondant au litre*) pèse 2 k. 400.

Ajoutons qu'en sus de l'estampage, qui se ressent de ce que la pierre est extrêmement fruste, M. le capitaine de Verneuil a pris de cette inscription un dessin minutieux dont le calque exact est ci-joint. Les hachures entre les traits indiquent les excavations qui forment les lettres.

Ici se présentent encore bien des points d'interrogation : Quel est le haut? Quel est le bas? Quelle est la gauche? Quelle est la droite? En regardant dans un sens, je trouve des caractères *tout-à-fait semblables* à ceux de l'alphabet punique. En

regardant dans un autre sens, j'en vois d'autres répondant parfaitement aux caractères *Libyco-Berbères* (1). — Agréez, etc

BUGNOT.

Remarques de la Rédaction. — Nous allons ajouter les explications suivantes à celles que M. le capitaine Bugnot a déjà données dans sa lettre et nous saisissons cette occasion pour le remercier tout particulièrement de ses libéralités numismatiques à l'endroit de notre musée central.

1^o Le petit bronze romain est en effet de Claude I^{er}. On lit, en abrégé, au 1^{er} côté : Tiberius Claudius, Caesar Augustus. Dans le champ, un *modius* ou boisseau.

Revers. — Consul designatus iterum, pontifex Maximus, tribuniciae potestatis, Imperator.

Dans le champ, S. C.

Cette pièce a dû être frappée en 42 de J.-Ch., d'après la chronologie consulaire de l'Art de vérifier les dates, ou en 41, selon M. Cohen.

2^o Deux petits bronzes de Constance II dont le moins fruste porte au revers *Spes Reipublicae*. Constance II à gauche casqué et debout en habit militaire, présentant un globe de la main droite et appuyé sur une haste; à l'exergue *pcon*.

Le plus fruste paraît avoir le revers si commun de *Felix temporum reparatio*.

3^o Très-petit bronze presque fruste de Claude II le gothique.

Au premier. — Divo Claudio. Sa tête radiée à droite.

Revers. — Consecratio. Autel allumé avec des palmettes.

4^o Dinar en or d'Ali ben Youssef, le dernier des émirs Almoravides, qui régna de 1106 de J.-Ch. à 1142. Voir sa vie racontée par Ebn Khaldoun, tome 2^e, p. 82 à 85, de la traduction de M. de Slane.

(1) Nous rappellerons, à propos de l'inscription libyque dont il s'agit ici, que c'est non loin du lieu où elle a été rencontrée, au col de Fedoulès, qu'a été trouvée par M. le Général de Neveu, la fameuse épigraphe où on lit : Rex gentis Vcutamanorum « Roi de la nation des Ketama », épigraphe lue très-diversement, ainsi que le témoignent les copies que nous en possédons, dont l'une est due à M. L. Féraud (Voir *Revue Africaine* de 1859), et celles qui ont été publiées dans l'*Annuaire archéologique* de Constantine, volume de 1856-1857, p. 55 et planche 11 — N, de la R.

Premier côté de ce dinar. — Dans le champ :

لا اله الا الله
محمد رسول الله
امير المسلمين علي
بن يوسف

Il n'y a de Dieu que Dieu,
Mohammed est l'envoyé de Dieu !
L'Émir des Musulmans, Ali
ben Youssef.

En légende circulaire :

ومن يبتغ غير الاسلام ديناً فليمن يقبل منه وهو في الآخرة
من الخاسرين

« Celui qui suivra une autre religion que l'Islamisme ne sera pas reçu et sera condamné dans l'autre vie » (Cor. III, 79).

Revers : الامام
عبد
الله
امير المؤمنين
س

l'Imam,
serviteur
de Dieu,
Émir des Croyants.
S

5^e Pièce arabe en argent doré du module de 24 millimètres :

Au premier :

سلطان البرين
وخافان البحرين
السلطان بن
السلطان

le Sultan des deux continents
et l'Empereur des deux mers,
le Sultan fils
de Sultan

Revers : Au-dessous de la *tougra*, ou paraphe du Grand Sultan, placée entre deux croissants, on lit :

ضرب في
طرابلس
1223

Frappé à
Tripoli (de Barbarie)
1223 (de l'hégire,
1808 de J.-C.)

6^e Deux doubles liards ou 1½ sous, pièces appelées *six-deniers* dans leur période de circulation ; à l'effigie de Louis XIV.

7^e Un liard, dit de France, à la même effigie.

8^e Fragment antérieur d'un double sou de Louis XVI.

L'inscription libyque envoyée par M. le capitaine Bugnot paraîtra dans le prochain numéro.

A. BERBRUGGER.

NUMISMATIQUE ARABE ET ORIENTALISTES. — M. Adrien de Longpérier, président de l'académie des Inscriptions et belles lettres, conservateur du Musée des antiques du Louvre, nous adresse de Paris, 19 février dernier, une lettre dont voici quelques extraits :

« Mon cher Confrère,

» En lisant, dans le cahier de novembre de votre excellente *Revue africaine* l'annonce de la mort du Dr Judas pour qui j'ai beaucoup d'estime, j'ai été bien péniblement impressionné (1)...

» Je pense que M. Guigniaut vous a envoyé notre programme du *Corpus inscriptionum semiticarum*. Cependant, à tout hasard, je vous en adresse un exemplaire, car si vous consentiez à parler dans votre *Revue* de cette entreprise, vous pourriez nous faire beaucoup de bien.

« J'y joins des notices sur trois de nos confrères orientalistes que nous avons perdus dans l'année 1867, qui a enlevé à l'Institut un dixième de ses membres. Tous trois se sont occupés d'épigraphie sémitique et ont fait faire de grands progrès à la science du déchiffrement. Vous pourriez peut-être leur donner un mot de regrets.

» Vous devriez bien exciter quelques uns des jeunes gens sur lesquels vous avez de l'influence à s'occuper de numismatique musulmane. Il existe sur les bonnets des enfants de l'Algérie tout un musée de pièces d'or des anciens temps, qui fournirait à votre *Revue* des documents très-utiles à la science.

» Je me rappelle un petit arabe de Constantine dont le bonnet portait une série de dinars almoravides extrêmement curieux. Avec un peu d'entrain, on viendrait à bout de recueillir des descriptions fort intéressantes. Vous devez être l'ami d'une quantité de Caïds et de Khalifas qui ne demanderaient qu'à vous être agréables, si vous faisiez appel à leur aide....

» LONGPÉRIER. »

(1) Nous avons rectifié cette nouvelle, heureusement inexacte, dans notre dernier numéro, en en expliquant l'origine. — *N. de la R.*

Nous avons pensé que la meilleure manière de répondre au double vœu exprimé par notre savant confrère M. de Longpérier, c'était de publier les passages de sa lettre où il les formule : sa voix, beaucoup plus autorisée que la nôtre dans la matière, sera certainement mieux écoutée.

Quant à la numismatique arabe, les collections de notre Musée, assez fournies de monnaies locales, à partir de l'établissement turc, ne le sont pas autant, à beaucoup près, en échantillons analogues des époques antérieures. Il est triste d'avoir à déclarer qu'en ce moment — au moins à Alger — le Musée le plus riche en ce genre est probablement le *Mont de piété* où ont dû arriver la majeure partie de ces calottes bardées de sultanis anciens qui ont excité jadis l'attention de M. de Longpérier.

Pour ce qui est du *Corpus inscriptionum semiticarum*, nous publierons dans notre prochain numéro le rapport adressé à l'Académie des Inscriptions et belles lettres par la Commission spéciale chargée de l'examen du projet relatif à cet ouvrage. Nos arabisants d'Afrique connaîtront ainsi le plan qui a été adopté et comprendront comment ils peuvent le mieux y prêter leur concours.

M. de Longpérier a certainement très-bien apprécié nos travailleurs africains, lorsqu'il a pensé que la mort de trois orientalistes aussi distingués que MM. Munk, Reinaud et de Luynes, voués tous les trois à des études qui pour notre Algérie ne sont pas de simple curiosité, mais y ont une utilité pratique qui se constate par des applications journalières, exciterait ici le même sentiment douloureux que dans l'Europe savante. Aussi, nous regrettons bien vivement que les limites restreintes de la *Revue Africaine* et sa périodicité à long terme ne nous permettent pas de reproduire en entier les discours que notre honorable correspondant a prononcés, comme Président de l'Académie des inscriptions et belles lettres, sur ces trois tombes ouvertes à des époques si tristement rapprochées.

Nous aurions mis sous les yeux de nos lecteurs tout ce que M. de Longpérier a dit du savant orientaliste Salomon Munk, qui apportait dans ses études spéciales « cette disposition native qu'il « devait à son origine sémitique (il était israélite) et qu'aucun « effort ne peut remplacer ; » de ce travailleur infatigable qui, devenu complètement aveugle, avait continué d'accomplir des prodiges d'érudition et dont les commentaires sur la grande inscription punique de Marseille, sur la longue épitaphe phénicienne de Sidon (textes pour l'intelligence desquels les yeux les

plus exercés d'un épigraphiste paraissent nécessaires) resteront comme des modèles de critique.

Dans le discours qu'il a prononcé sur la tombe de M. Reinaud, M. de Longpérier rappelle la collaboration de cet orientaliste distingué à l'*Histoire des Croisades*, sa remarquable description des monuments arabes, persans et turcs du cabinet de M. de Blacas ; son volume sur les Invasions des Sarrasins en France. Il passe ensuite en revue la série complète de ses œuvres si nombreuses et si importantes, qui se clôt par le tome premier des historiens arabes des croisades dont l'Académie lui avait confié la publication ; précieux livre qui sera son dernier titre à la reconnaissance des amis de notre histoire et qui fait que la carrière scientifique de l'auteur se termine comme elle avait commencé, par des études sur les grandes guerres religieuses qui ont jadis jeté les peuples de l'occident sur ceux de l'orient.

M. Reinaud, qui fut un des membres de notre Société et qui a honoré à diverses reprises notre Revue de ses communications, a particulièrement droit à un souvenir sympathique de notre part ; et nous sommes heureux que le discours de M. de Longpérier nous ait fourni à la fois l'occasion et les moyens de l'exprimer ici.

M. le duc de Luynes, qui pouvait se reposer à l'ombre d'un grand nom et d'une grande fortune, rechercha les rudes labeurs de la science : études mythologiques, épigraphie orientale, chimie, métallurgie, géologie, ont exercé tour à tour ou simultanément sa remarquable sagacité et la patience de ses investigations. Ce qu'il ne pouvait pas accomplir par lui-même, il fournissait à d'autres les moyens de l'exécuter, faisant ainsi servir l'opulence aux progrès de la science en même temps qu'il l'employait au soulagement de l'humanité ; car, ainsi que le dit si bien M. de Longpérier : « Il réconciliait par sa charité la misère avec la fortune. »

Nous autres africains, nous aimerons particulièrement à nous rappeler qu'en 1860, M. le duc de Luynes fit les frais de la mission archéologique de M. Victor Guérin dans la Régence de Tunis, et ceux aussi de l'impression des deux intéressants volumes que ce voyageur a publiés sur ses excursions dans la Proconsulaire et la Byzacène.

A BERBRUGGER.

Pour tous les articles non signés :

Le Président, A. BERBRUGGER.

Alger. — Typ. BASTIDE.